

Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) et Santé au travail

Pourquoi ce thème ?

Notre Société est marquée par l'accélération des avancées technologiques, particulièrement dans les domaines de l'information et de la communication, au point que l'on éprouve parfois le sentiment d'être dépassé par l'innovation. Qui n'a ressenti au moins une fois, peu après l'acquisition d'un appareil « dernier cri », la frustration de découvrir, au bout de quelques mois, un nouvel appareil offrant davantage de fonctions à un prix inférieur ?

Cette réaction, qui est celle des victimes de la « fièvre acheteuse », si caractéristique de notre Société, conduirait presque à mésestimer les possibilités qu'offrent les nouvelles technologies, même quand on n'est pas à l'extrême pointe du progrès. Ces possibilités sont énormes dans tous les secteurs d'activité, dont le nôtre.

Depuis la création des « Journées médicales », jamais il ne nous est arrivé de mener une réflexion approfondie sur l'apport de ces technologies dans le domaine de la Santé au travail. Nous avons certes étudié avec attention l'apport de l'informatique dans le suivi des salariés mais sans pousser nos investigations au-delà des frontières fixées par la réglementation de l'époque, marquée dans les faits par le caractère prioritaire du suivi médical individuel des salariés.

Les choses ont considérablement évolué en peu de temps avec l'évaluation des risques professionnels et le développement de la pluridisciplinarité, avec le décret du 28 juillet 2004 et, bien plus encore, avec le « Plan Santé au travail 2005-2009 » : les Services de Santé au travail se trouvent investis de nouvelles missions, de nouvelles responsabilités, en matière d'études et de recherche, en matière de veille épidémiologique également, dans la logique d'une vision très élargie du champ d'intervention qui est désormais le nôtre, la Santé au travail certes mais une Santé au travail faisant partie intégrante de la Santé publique et ne pouvant être considérée comme étrangère aux préoccupations de Santé environnementale.

L'avenir de nos Services dépendra de leur capacité à s'adapter à cette « nouvelle donne », dont les résultats seront eux-mêmes largement conditionnés par l'accès à la connaissance et sa diffusion ; or, force est de constater que, pour y parvenir, les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont et seront des outils irremplaçables, en raison de leur puissance et de leur souplesse.

Le parcours que nous vous proposons de faire ensemble tout au long de ces Journées consiste à « faire le tour » des apports possibles des NTIC à la construction de la Santé au travail de demain, tout en sachant que, nos Journées achevées, nous aurons déjà pris un peu de retard...